

C.S .O

26 juin 2017

Le Transalpin - 31, Avenue d'Italie
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Membres présents : Louis Bellevégué, Alain Bonardi, , Pierre Cabireau, Michel Claire, Roland Corgier, NathalyEldin, Alex Fournival, Martine Guillon, Pierre Guillon, Yolande Jerinte, Jean-Louis Lafleur, Jacques Leonard, Jean-Claude Marie, Michel Morel, Jean-Marc Revol, Gilbert Rosillo.

Excusés : Jean-Pierre Bagriot, Louissette Cabireau, Nicolas Doumeng, Antoine Duc, Thierry Lauron.

Ouverture de la réunion a 18H05.

- 1.** Point sur l'organisation des épreuves régionales par les référents (jury, participation, horaires, organisation générale,)

Jury : Les statistiques montrent que ce sont souvent les mêmes clubs qui ne fournissent pas le nombre de jury suffisant. La CSO demandera donc d'appliquer les pénalités prévues. Il est bien précisé que le nombre de jurys demandé sera calculés en fonction des engagés et non des présents, (évite les engagements pléthoriques, et le retrait de juge le jour de la compétition ce qui met le directeur de compétition dans l'embarras.) Pour les clubs qui présentent souvent plus de juge que demandé, cela leur donnera « un joker » en cas de compétition ou ils seraient en déficit.

Participation : On constate une faible participation sur les Pré-régionaux et régionaux individuels (moins 500 résultats par rapport à l'an dernier !). Les minima pour certaines épreuves seront assouplis pour avoir un nombre suffisant de concurrent notamment dans les concours, mais beaucoup de qualifiés ne se sont pas présentés. Pour les pré-régionaux la possibilité de les faire disputer sur des stades à 6 couloirs est envisagée. Concernant les régionaux, la date (bac pour les jeunes), les conditions météo (vent) et le lieu excentré expliquent une partie des désaffections. A l'avenir ces éléments devront pris en compte pour les implantations.

Horaires : Ils ont été globalement bien respectés.

Organisation générale : La coordination ne fut pas toujours facile mais les choses se mettent en place petit à petit.

Il est demandé que les rapports des délégués techniques des interclubs nationaux organisés sur la ligue parviennent aux responsables (directeur compétition, juge arbitre) afin de connaître les points d'achoppements.

- 2.** Point sur le fonctionnement de la CSO sur cette première partie de saison.

Pour les épreuves combinées a Oyonnax, Michel a pris les choses « en main » afin d'amener le matériel et gérer les qualifications

Il faudrait connaître le rôle de Thierry et Nicolas quand ils sont sur une compétition : soit ils sont présents au titre de la ligue, soit de leur club mais pas les deux à la fois. Le directeur de compétition peut s'en informer directement auprès d'eux s'il ne sait pas.

Le rôle de Thierry et Nicolas est rappelé :

Ouverture des engagements athlètes jury sur le site

Transfert des fichiers (si nécessaire) :

- jury au directeur de la réunion
- logica au responsable logica de la compétition (ce qui n'a pas toujours été fait)

Prendre contact avec la commission animation et le prestataire animation si nécessaire.

S'assurer de la couverture médicale : contact avec la commission médicale.

S'assurer de la présence de la présence d'un contrôle antidopage

Organiser avec le service communication la mise en place du matériel évènementiel (visuel, banderoles, etc...)

S'assurer de la mise à disposition sur le site des dossards, accréditations et médailles ou récompenses.

Marc animation s'est plaint de ne pas être mis au courant suffisamment tôt du calendrier des interventions ligue ! C'est à vérifier car toutes les compétitions ne sont pas du ressort de la ligue. On verra avec le responsable salarié que le nécessaire soit bien fait en temps utile. Concernant les animateurs, quelques difficultés de répartition des intervenants sur les compétitions : il faudra que cela soit revu avec la commission animation.

Jury : Il est nécessaire que la COT prévienne le responsable de la compétition quand des examens sont prévus.

Meeting de la ligue. Beaucoup de meeting ne sont « pas à la hauteur », avec un manque de juge qualifié, une mise en valeur négligée et ne correspondant pas au cahier des charges. Quel suite faut-il donner ?

3. Calendrier régional 2017/2018(voir annexe)

Saison salle : deux championnats nationaux prévus : Epreuves combinées le 3/4 février à Diagona et 10/11 février Espoirs et nationaux à Aubière.

Cross-country : Appel à candidature va être fait pour les 1/4 (28 janvier) et 1/2 finales (18 février) de cross-country avec réponse demandée pour le 10 juillet.

Saison estivale : beaucoup trop tôt pour l'envisager les choses évoluent au niveau national, il faut donc attendre que cela se stabilise.

Par contre un appel à candidature va être fait pour les épreuves de l'automne 2017 :

- Di 24 septembre : Coupe de France
- Di 01 octobre : interclubs jeunes

4. Questions diverses

Michel MOREL demande que les juges et officiels qui se sont déplacés à St-Galmier pour les championnats de France de cross-country soient remboursés de leur frais de déplacement par le comité de la Loire, à charge pour celui-ci de se retourner contre la FFA. Ce n'est pas aux bénévoles d'en être de leur poche.

Les records ligue : Gilbert Rossillo

"Seize records de ligue ont été proposés pour homologation depuis le 1er avril 2017. Quinze respectaient la réglementation des records. Un n'a pas été homologué pour absence de juge de marche le 17 juin à Vénissieux : 2 000m marche BEF 11'54"84 - MOTO-TORRAO - Monica - 2005 - ASVEL Villeurbanne.

Concernant le 3 000m marche cadets, deux records de ligue datant du Dauphiné-Savoie et du Lyonnais ont été repris dans la chronologie des records de la ligue AURA :

13'53"6 - LAFLEUR Philippe - 1960 - EA Bourg-en-Bresse - 31/07/1975 à Saint-Ouen

12'39"80 - ROUSSEAU Mickaël - 1979 - AS Aix-les-Bains - 31/07/1996 à Lamballe - **Record AURA.**

Tous les records sont en ligne sur le site de la ligue Auvergne Rhône-Alpes, menu Performances - Records"

Je viens de recevoir des notifications SI-FFA pour des records proposés. Cela concerne le 50m haies BEF et le triple-saut MIM. Toutes ces performances ont été réalisées dans des conditions régulières avec un jury conforme : France UGSL BE-MI (15/06), Equip' Athlé Isère et Ain-Rhône (24 et 25/06). Je les ai mises en IH afin qu'elles apparaissent sur le site. J'homologuerai plus tard et après les championnats de l'été j'enverrai un fichier recensant les derniers records. Si problème j'avisera la CSO avant toute homologation ou non homologation de record.

Voilà la marche à suivre que je te propose.

Pour les records Masters, je vois avec Louis Bellevègue quelles sont les spécificités de cette catégorie.

Fin de la réunion à 21H00.